

## COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL RELATIF À LA PUBLICATION DE LA LISTE 1

Paris le 28.11.24

Ce mercredi, le Directeur des Services de la Navigation Aérienne a publié la liste des aérodromes concernés par des fermetures de services de contrôle aérien prévues à l'horizon 2028.

Nous dénonçons la manière tardive et brutale avec laquelle cette annonce a été faite, alors que vous, agents concernés, avez été informés de manière précipitée vendredi dernier par votre hiérarchie. Cette méthode est inacceptable et ne fait qu'ajouter de l'anxiété à une situation déjà difficile.

Pour être clair, le SNNA-FO rappelle que les fermetures de services ne pourront intervenir que quatre ans après la publication des "arrêtés de fermeture". Ces arrêtés, et eux seuls, déclencheront les mesures sociales d'accompagnement que nous avons négociées avec détermination dans le cadre du protocole.

Par ailleurs, nous constatons que les mesures liées à la mise en œuvre du corps unique, dont l'ATC, n'ont toujours pas été validées. À ce jour, tout dépend encore de l'approbation du PLF 2025. Dans ce flou, soyons vigilants.

Sachez que le SNNA-FO est et restera à vos côtés. En tant que syndicat majoritaire des contrôleurs d'aérodrome, nous veillerons à ce que chaque mesure d'accompagnement obtenue lors des négociations soit appliquée avec rigueur. Nous resterons à l'écoute de vos préoccupations et défendrons vos intérêts avec force.

Dans cette période de transition tourmentée, nous tenons à vous assurer de notre soutien indéfectible. Vous pouvez compter sur nous pour défendre vos droits et exiger que chaque engagement pris à votre égard soit respecté.

Votre avenir ne doit pas être laissé au hasard, le SNNA-FO y veillera.

Avec toute notre solidarité,  
Le SNNA-FO

